REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

VICE-MINISTERE CHARGE DE L'ELEVAGE

UNITE DE GESTION DE LA PASSATION DES MARCHES

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

001/2023/MINAE/VME/UGPM-W
18/09/2023

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié dans le Journal des Marchés Publics n° **4618** en date du **16/09/2023** dans **La Vérité** le **16/09/2023**.

2. Le MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR AUX NORMES REPARTIES EN 03 LOTS: LOT1:TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR AUX NORMES DANS LE DISTRICT DE VANGAINDRANO,REGION ATSIMO ANTSINANANA ,LOT2:TRAVAUX DE CONTRUCTION D'UN ABATTOIR AUX NORMES DANS LE DISTRICT DE MORAMANGA, REGION ALAOTRA MANGORO , LOT3: Travaux de construction d'un abattoir aux normes dans le district de VAVATENINA, région Analanjirifo , Le(ou les) candidat(s) peut (ou peuvent) soumissionner pour un ou plusieurs lots, mais ne peut prétendre qu'à 2 lot(s) au maximun,

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N°2016-055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en ses articles 35, 63 et 67 en vue de la passation de marché à quatité fixe conclu à prix unitaire .

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du responsable : RAKOTOZANANY CHRISTIAN
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Bureau : Rue Farafaty Ampandrianomby ANTANANARIVO101 , Étage : RDC , Porte : 25

5. Pour le (ou les) candidat(s) désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être retiré auprès de l'Autorité contractante moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1 : cent mille Ariary (Ar 100 000.00)
- Lot 2 : cent mille Ariary (Ar 100 000.00)
- Lot 3 : cent mille Ariary (Ar 100 000.00)

ou son équivalent en monnaie librement convertible libellé au nom de l'Agent comptable de l'ARMP
ou au nom du régisseur de recettes de l'ARMP.

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire

6. Les plis devront parvenir à , étage: RDC / porte: 25 au plus tard le 18/10/2023 à 10 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1 : deux millions quatre cent mille Ariary (Ar 2 400 000.00)
- Lot 2 : deux millions quatre cent mille Ariary (Ar 2 400 000.00)
- Lot 3 : deux millions quatre cent mille Ariary (Ar 2 400 000.00)

, ou son équivalent en monnaie librement convertible, elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes:

- soit par caution personnelle et solidaire d'un organisme agréé par le Ministère chargée des Finances,
- soit par garantie bancaire,
- soit par chèque de banque et versé au Trésor Public.

9. Une visite de lieu est **facultative**, elle n'est pas organisée

à _____, Le 18/09/2023

La Personne Responsable des Marchés Publics